**C**entre de **D**épaysement et de **P**lein **A**ir

**Objet : Confirmation de réservation** – **à renvoyer dès réception**

Dénomination de l’établissement visiteur : ..........................................................................

...............................................................................................................................................

Représenté par (Nom du Chef d’établissement) : ............................................................................

Rue ..........................................................................n°............. code postal : ...........................

Localité : ...........................................téléphone : .......................courriel : ...............................

Nom du responsable du groupe visiteur : ................................................................................

Tél/Gsm : ................................... Courriel : ............................................................

Date du séjour : du…………………au……………………

Heure d’arrivée : ……………… (au plus tôt 10h00)

Heure du départ : ……………… (au part 14h00)

o Gare de Péruwelz o Gare de Leuze o La Roseraie

Indiquer le nombre d’élèves approximatif (confirmer le nombre exact dès que possible)

**Composition du groupe : TOTAL : ...........................**

 **Nombre de garçons : ....... Nombre de filles : .......**

 **Nombre d’accompagnateur(s) : ....... Nombre d’accompagnatrice(s) : .......**

**Classe de .............. année**

Maternel\*- Primaire\*- Secondaire général\*- Technique\*- Professionnel \*- Supérieur\*

Ordinaire\*- Spécialisé\* (biffer les mentions inutiles)



**C**entre de **D**épaysement et de **P**lein **A**ir

**Objet : Confirmation de réservation** – **à renvoyer dès réception**

***Acompte et clause de désistement***

Un acompte correspondant à 50 % du prix estimé du séjour devra être versé deux semaines avant le début de celui-ci sur le compte BE 28 0912 1203 1420 en mentionnant le nom de l’établissement et la période du séjour.

En cas de désistement complet :

* trois mois avant le séjour, aucun dédommagement ne sera réclamé ;
* dans le troisième mois qui précède le séjour : une indemnité de dédit égale à 10 % du prix total sera réclamée ;
* dans le deuxième mois qui précède le séjour : une indemnité de dédit égale à 25 % du prix total sera réclamée ;
* dans le mois qui précède le séjour : une indemnité de dédit égale à 50 % du prix total sera réclamée ;
* dans les sept jours qui précèdent le séjour : une indemnité de dédit égale à 100 % du prix total sera réclamée ;

En cas de désistement d’au moins 25 % des inscrits, une indemnité de dédit calculée sur les mêmes bases que pour un désistement complet sera demandée par élève absent.

Fait à le

Le chef d’établissement, Le (la) responsable du groupe,